

Réf : CA2023/70

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DÉCEMBRE 2023

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA SIGNATURE PAR L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
DE LA CHARTE DE LA RECHERCHE ET DES SCIENCES PARTICIPATIVES**

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en sa séance du **15 décembre 2023** sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n°2020-1274 du 24 décembre 2020 de Programmation de la Recherche (LPR) pour les années 2021 à 2023 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Considérant le développement des sciences participatives,

Considérant la création du label « sciences avec et pour la société » (SAPS) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;

Considérant que l'adhésion à la Charte de la recherche et des sciences participatives constitue le préalable à l'obtention éventuelle par l'université d'une labellisation ministérielle SAPS,

Considérant le projet de l'université de candidater à cette labellisation SAPS,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE :**

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve l'adhésion de l'université à la Charte de la recherche et des sciences participatives et autorise la signature de ladite Charte par le président de l'Université Bordeaux Montaigne

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 15/12/2023.

Membres présents	15
Membres représentés	12
Abstention (s)	0
Votants	27
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	27
Pour	27
Contre	0



Le Président,

Lionel LARRÉ.

Publié le :

20 DEC. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

19 DEC. 2023